

PROGRAMME GENRE ET SANTE AU SAHEL - PROGRESS

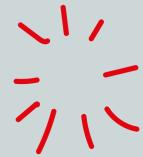
Mali
Niger
Mauritanie



*Droit et accès à la
santé des femmes*



PROGRAMME GENRE ET SANTE AU SAHEL - PROGRESS



Au Sahel, des progrès sensibles ont été accomplis ces dernières années pour la santé des femmes, des mères et des enfants. L'espérance de vie s'est allongée et certaines causes majeures de la mortalité maternelle et infantile ont diminué. Néanmoins, l'offre actuelle des systèmes de santé reste insuffisante et n'est pas en adéquation avec les besoins des femmes, particulièrement au Mali, en Mauritanie et au Niger pays d'intervention du Programme. Les défis restent ainsi d'envergure tels que l'indiquent les taux élevés de mortalité maternelle: Mauritanie 463 décès maternels, Niger 441 et Mali 440 pour 100 000 naissances vivantes selon le rapport des Nations Unies (2020).

Dans ces trois pays, **les normes et dynamiques sociales perpétuent une relation d'inégalité et de subordination** des femmes qui affectent leurs droits fondamentaux. Ces inégalités ont un impact sur la santé des femmes sous plusieurs formes dont la limitation de l'accès aux services de santé, à l'éducation à la santé et au planning familial. Elles sont aussi à l'origine des violences physiques, psychologiques, économiques et verbales à l'encontre des femmes et des enfants. Elles constituent donc un obstacle pour **assurer l'autonomie des femmes dans la prise de décisions qui détermine leur santé.**

La proportion de femmes âgées de 15 à 49 ans qui prennent leurs propres décisions en connaissance de cause concernant les relations sexuelles, l'utilisation de contraceptifs et les soins de santé reproductive était de 25,3 % en Mauritanie (2021) et 5,3% au Mali (2018) selon le rapport de SDG2030 des Nations Unies.

Le Programme PROGRESS considère les inégalités du genre comme un déterminant essentiel de la santé des femmes et des enfants. Ces inégalités doivent être prises en compte dans l'ambition de réduire la mortalité et la morbidité maternelles et infantiles. Le programme plaide en faveur d'un système de santé qui met les besoins et les droits des femmes et des enfants au centre de la prise de décision et qui promeut des soins respectueux et de qualité.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'une société plus juste où la communauté joue un rôle clé dans la promotion du droit à la santé.

Genre et inclusion

Santé sexuelle et reproductive

1 Juillet 2020 au 30 juin 2024

8 000 000 €

District de Bamako, **Mali***

Région du Gorgol, **Mauritanie**

Région de Zinder, **Niger**



* L'intervention au Mali a dû être clôturée en novembre 2022 suite à la Décret n°2022-0738 de l'État malien

LE MECANISME DE MISE EN OEUVRE - PROGRESS

Le programme PROGRESS met en place un mécanisme d'intervention basé sur trois dynamiques:

En premier lieu, l'implication des **autorités sanitaires locales** dans l'amélioration de la qualité des services de santé. Les Directions Régionales de Santé et les Districts Sanitaires interviennent dans la planification, la coordination et l'implémentation des activités du projet et participent dans les comités de pilotage locaux.

En deuxième lieu, la mobilisation communautaire est assurée par des composantes de la société civile, notamment **les ONG locales et les sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant -Rouge**. Celles-ci jouent un rôle clé grâce à leur vaste réseau de volontaires engagés et formés issus des communautés. Cette proximité leur permet d'avoir une bonne connaissance de la zone d'intervention, la légitimité à transmettre les messages appropriés et la capacité à transformer les dynamiques sociales.

Enfin, **la Croix-Rouge française est impliquée en tant que partenaire technique** et de soutien dans la mise en œuvre du Programme. Elle contribue notamment au développement d'une méthodologie et d'une approche d'intervention axée sur le genre et la santé.

Le programme PROGRESS est soutenu financièrement et accompagné techniquement par l'Agence française de développement.

PROGRESS repose sur la participation communautaire, l'engagement des autorités publiques, l'implication de la société civile et le soutien technique de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Dieudonné Kanyinda, Chef de projet PROGRESS à Zinder

Partenaires de mise en œuvre



avec le soutien de



APPROCHE GENRE ET SANTE

Droit et accès à la santé des femmes

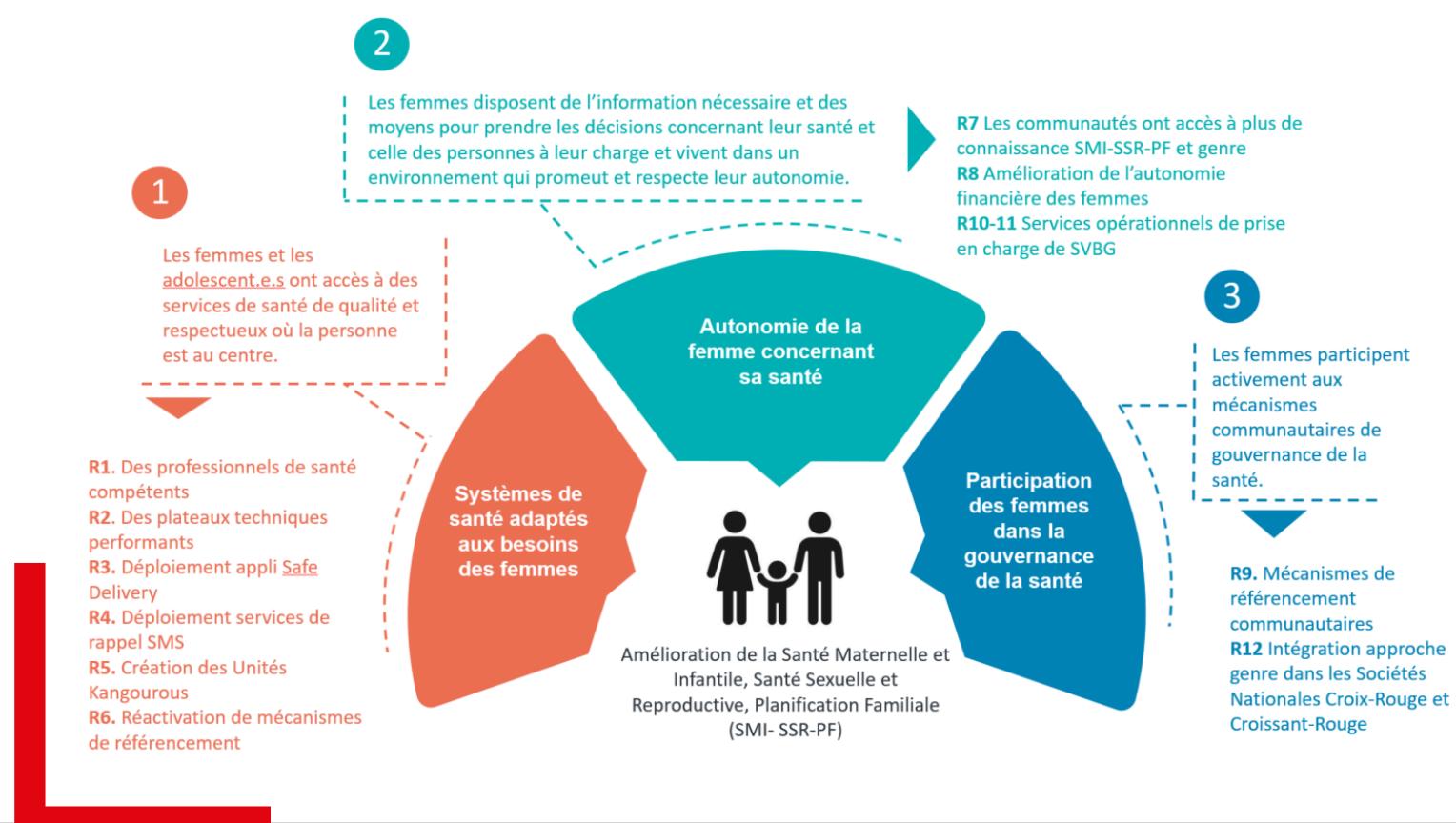


L'approche choisie pour ce projet repose sur trois axes d'interventions complémentaires.

Le premier vise à améliorer la qualité et l'accessibilité des services de santé de base. Pour ce faire, le projet vient renforcer plusieurs aspects opérationnels notamment: l'amélioration des structures sanitaires, la fourniture d'équipements, des formations (maternité sans risque, SONU, soins respectueux...), l'amélioration du système de référencement des urgences obstétricales. Il ajoute également des éléments innovants tels que l'utilisation de l'application Safe Delivery pour l'auto-formation et le mécanisme de rappel de rendez-vous par SMS. Le projet a initié une dynamique pour rendre visible, comprendre et éliminer les violences obstétricales et gynécologiques au sein du système de santé.

Le deuxième axe d'intervention vise à améliorer l'autonomie des femmes en matière de santé. Cela implique un meilleur accès à l'information, davantage de ressources financières pour gérer leurs besoins en matière de santé, un environnement favorable pour réduire les obstacles et les inégalités, et l'élimination de toutes les formes de violence ou d'abus à l'encontre des femmes.

Enfin, les femmes doivent également pouvoir participer aux mécanismes de gouvernance de la santé et, en particulier, aux institutions communautaires. Dans ce sens, le projet soutient la création d'un système de référence communautaire appelé TAXICOM géré par les femmes. Le projet promeut la participation des femmes dans la défense du droit à la santé à travers un réseau de volontaire majoritairement féminin (68%). Il promeut également la présence des femmes dans les comités de gestion associés aux structures de santé.

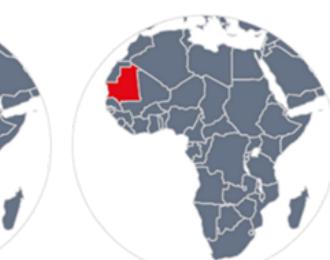


GENRE ET SANTE PROGRESS REALISATIONS

en chiffres



Ces chiffres prennent en compte les activités menées au Mali au cours de la période juillet 2020 - avril 2024



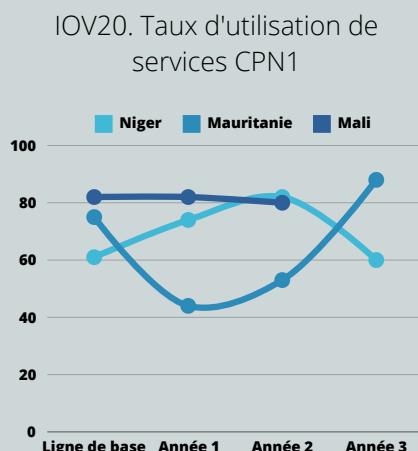
INDICATEURS - PROGRESS GENRE ET SANTE



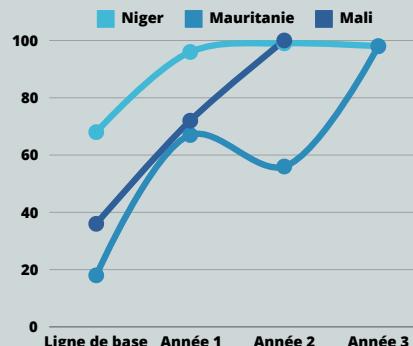
PROGRESS dispose d'un système de suivi et d'évaluation pour accompagner sa mise en œuvre. Son objectif est de mesurer l'impact des activités et l'obtention des résultats souhaités.

À cette fin, une équipe a été mise en place avec des points focaux sur le terrain qui travaillent en coordination avec le responsable SERA au niveau régional. Cette équipe assure le suivi du projet grâce à une batterie de 32 indicateurs qualitatifs et quantitatifs qui sont systématiquement collectés et qui combinent différentes sources d'information.

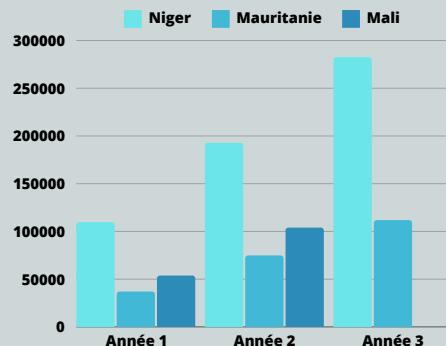
L'évolution de certains indicateurs clés du projet est présentée ci-dessous.



IOV9: Taux de satisfaction des femmes sur la qualité de service



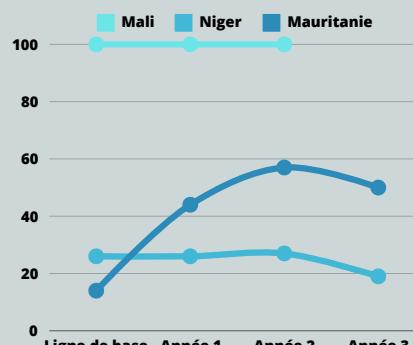
IOV6. Nombre de personnes dont l'accès aux soins a été amélioré



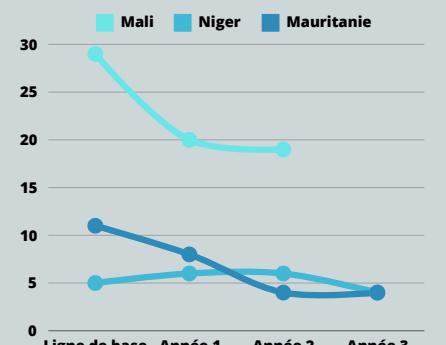
IOV30: Taux de la population cible connaissant au moins une structure de PEC de VBG



IOV23: Taux d'accouchements dispensés par du personnel de santé qualifié



IOV24: Taux de prévalence aux méthodes modernes de PF chez les femmes



La performance des indicateurs est inégale selon les pays et les résultats. D'une manière générale, on constate une certaine amélioration des indicateurs, bien que leur analyse doit se faire en conjonction avec d'autres sources d'informations qualitatives.

Les indicateurs présentés sont multifactoriels et sensibles à des facteurs externes tels que la situation socio-économique ou la stabilité de la zone d'intervention. Le programme PROGRESS contribue à leur évolution même s'ils ne sont pas toujours en mesure de saisir toute l'impact des activités développées.

PROGRAMME GENRE ET SANTE - PROGRESS

Conclusions et recommandations

Après trois ans d'intervention, PROGRESS a pu démontrer son utilité en tant qu'intervention visant à enclencher une dynamique propice à l'amélioration de l'accès à la santé des femmes et des enfants et à impulser un processus de renforcement de l'autonomisation des femmes et d'amélioration de leur participation à la gouvernance sanitaire.

L'évaluation à mi-parcours réalisée par un cabinet externe, les rapports de suivi et les visites effectuées permettent de tirer quelques conclusions de cette période d'intervention.

Points forts du programme

- La conception et la méthodologie du programme sont cohérentes avec les résultats et les objectifs énoncés.
- PROGRESS a pu établir un cadre de collaboration avec les partenaires locaux basé sur la coopération et le renforcement des capacités.
- Le programme PROGRESS contribue à assurer l'offre de services de base (SMI-SSR-PF) et intègre des éléments innovants tels que l'application Safe Delivery, l'initiative TAXICOM et le système de d'envoi de SMS de rappel de rendez-vous.
- Après une première étude, le projet cherche à aborder les normes et dynamiques sociales qui sous-tendent les inégalités de genre et impactent la santé de femmes et des mineurs.
- La mise en œuvre du projet est menée par une équipe pluridisciplinaire qualifiée et engagée dans les objectifs proposés.
- L'expérience et les outils développés par le programme pour lutter contre les violences obstétricales et gynécologiques sont déjà appliqués à d'autres interventions de la Croix-Rouge française.
- Le projet a contribué à l'amélioration de la participation des femmes à la gouvernance de la santé à travers des comités de gestion communautaires (COGES et ASACOS) et à la mise en place de cadres de dialogue communautaire entre le personnel soignant et soigné.e.s

Points à renforcer du programme

- Certaines activités sont en retard par rapport au calendrier initial.
- La gestion administrative et logistique doit être renforcée pour garantir le respect des règles et procédures établies.
- Les capacités des volontaires du programme doivent être renforcées pour assurer la qualité de la mobilisation communautaire.
- Renforcer la coopération avec les autres entités et projets présents dans les zones d'intervention.
- Favoriser le transfert de compétence du personnel de santé formé dans le cadre du projet aux professionnels travaillant dans les structures de santé (hors Progress).



PROGRAMME GENRE ET SANTE AU SAHEL - PROGRESS

Mali
Niger
Mauritanie



Droit et accès à la
santé des femmes

